

Département du Nord

# COMMUNE DE DOUAI

Plan Local d'Urbanisme

## Prescriptions du zonage

**APPROBATION**  
Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Municipal en date de :  
  
Le Maire



### Prescriptions linéaires

- Linéaire commercial protégé renforcé (1) (article L151-16 du CU)
- Linéaire commercial protégé (2) (article L151-16 du CU)
- Secteurs secondaires de diversité commerciale à protéger et/ou à développer (article L151-16 du CU)
- - - Voies, chemins et sentiers à conserver et à créer (article L151-38 du CU)
- Digue BIEF FORT DE SCARPE - LALLAING SECT1 (59) - inconstructibilité de 10 mètres au droit (à l'ouest) de la berge

### Prescriptions surfaciques

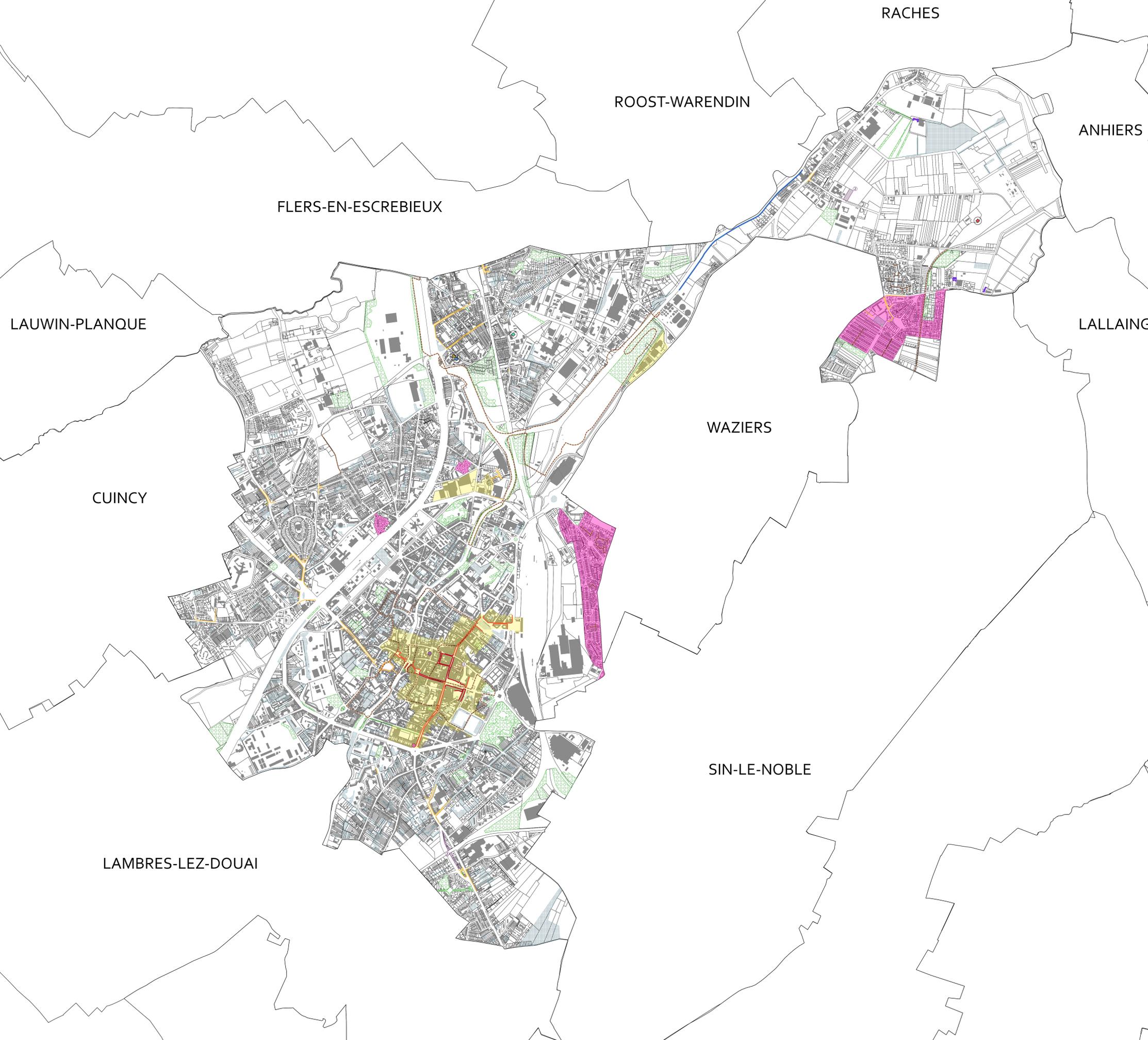
- Emplacement réservé (article L151-41 du CU)
- Espace Boisé Classé (article L113-1 du CU)
- Elements de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique (article L151-23 du CU)
- Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (article L151-19 du CU)
- Secteur de diversité commerciale à protéger et/ou à développer (article L151-16 du CU)
- Bâtiment agricole identifié pour permettre la diversification de l'activité agricole (article L151-11 du CU)

### Prescriptions ponctuelles

- Cavité à prendre en compte (cave)
- Cavité à prendre en compte (indéterminée)
- ◆ Puit de mine Bernard - rayon d'inconstructibilité de 30 mètres
- ◆ Puit de mine n°4 - rayon d'inconstructibilité de 30 mètres
- ◆ Puit de mine n°4 BIS - rayon d'inconstructibilité de 30 mètres
- ◆ Puit de mine n°5 - rayon d'inconstructibilité de 30 mètres

### Emplacements réservés :

Emplacement réservé	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface
1	Aménagement de l'îlot compris entre les rues de Bellain, du Canteleu et les places d'Armes et Robert Schuman pour un programme mixte intégrant du logement, un équipement d'intérêt collectif, des espaces verts et /ou un parking silo.	Ville de Douai	2 626 m <sup>2</sup>
2	Réalisation d'équipements et installations sportives pour le collège Gayant	Département	3 300 m <sup>2</sup>
3	Élargissement de la rue de Cambrai	Ville de Douai	3 005 m <sup>2</sup>



Echelle: 1/ 10000

